



© Collection Maison Anne Frank

Une histoire
ANNE FRANK
d'aujourd'hui

Une exposition internationale de la Maison Anne Frank d'Amsterdam

Un parcours d'histoire et de mémoire
au service des valeurs civiques et citoyennes

Un événement organisé par :



En partenariat avec :

maison **anne frank**

Avec le soutien de :



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

FÉDÉRATION JURA



Contexte et partenaires de l'exposition

Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui, l'exposition internationale itinérante de la Maison Anne Frank, présentée dans plus de cinquante pays du monde, va aller de La Clayette à Saint-Marcel en passant par Mâcon et Varennes-le-Grand fin 2019. Elle sera aussi présentée dans d'autres lieux du département entre 2020 et 2022.

C'est tout naturellement que la Ligue de l'enseignement, qui milite depuis toujours pour défendre des principes de solidarité, s'associe à la Maison Anne Frank, fervente actrice de la lutte contre toute forme de discriminations.

C'est sous la forme de 32 panneaux que nous découvrons la vie d'Anne Frank et de sa famille, à travers le contexte politique, social et économique qu'aura été le leur, mais aussi celui de millions de personnes durant la première moitié du 20ème siècle. Le titre de l'exposition suppose également un lien avec le monde d'aujourd'hui, qu'il s'agira de tisser tout au long du parcours interactif proposé par le guide bénévole.

La visite de l'exposition est adaptée aux élèves à partir de 10 ans (CM2), aux collégiens et lycéens, ainsi qu'à tout autre groupe désirant s'immerger dans un contexte historique qu'il est nécessaire de garder en mémoire.

Des visites libres sont également prévues pour les particuliers, selon des plages horaires

définies par avance. Nous attirons néanmoins votre attention sur le contenu sensible de certains panneaux, et recommandons aux enseignants de préparer les élèves en amont de l'exposition.

Pour ce qui est de l'organisation de cette visite guidée, celle-ci dure environ 1h30 et se décompose en deux temps : la visite de l'exposition avec le guide, enrichie du visionnage d'un documentaire sur la vie d'Anne Frank (*La brève vie d'Anne Frank*, produit et réalisé par la Maison Anne Frank).

C'est grâce à un partenariat de 5 ans entre la Ligue de l'enseignement Bourgogne-Franche-Comté et la Maison Anne Frank d'Amsterdam que nous avons le plaisir d'accueillir l'exposition « *Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui* » dans de nombreux lieux du département jusqu'en 2022.

Cette exposition sillonnera la région, permettant à des milliers de personnes de découvrir et de se laisser interpeler par ce témoignage.

Nous remercions l'ensemble des partenaires, des bénévoles (en particulier les guides), des enseignants, des institutions qui nous accompagnent dans ce projet.

L'exposition à travers 5 étapes clés

Première étape : 1929-1933 (panneaux 2 à 6)

La vie d'Anne Frank en Allemagne / La montée au pouvoir des nazis

Ces premiers panneaux permettent aux visiteurs de se familiariser avec la famille Frank. Anne naît durant l'année 1929, année du krach boursier qui va plonger l'Allemagne, comme le reste du monde, dans une crise économique et sociale terrible.

Cette situation est un terreau favorable pour la montée en puissance d'un parti extrémiste et nationaliste dirigé par Hitler, le NSDAP (aussi appelé parti nazi), dont le projet poli-

tique est de redonner sa puissance économique et militaire à l'Allemagne, de venger le pays contre le « diktat » du traité de Versailles, de mettre à bas le régime démocratique, de mettre en œuvre une politique antisémite et d'exclure les Juifs de la société allemande.

La famille Frank est pleinement consciente de ces changements et de leurs enjeux, mais les parents d'Anne et Margot tentent au maximum de préserver leurs enfants qui passent des années insouciantes et heureuses.

L'arrivée d'Hitler au pouvoir le 30 janvier 1933 change tout. Très vite, il obtient les pleins pouvoirs, ce qui lui confère une autorité sans limites au sein d'un régime dictatorial qui s'illustre par la suppression des libertés individuelles et l'interdiction des partis politiques opposants au régime.



Scène d'autodafé

Deuxième étape : 1933-1939 (panneaux 7 à 13)

Hitler au pouvoir / La famille Frank se réfugie aux Pays-Bas

Hitler et les nazis veulent bâtir une Allemagne « judenrein », « vidée des Juifs ». Nombre d'entre eux émigrent ou sont contraints à un exil forcé.

Dès 1933, les Frank quittent l'Allemagne. Otto Frank installe sa famille à Amsterdam où il fonde une entreprise. Aux Pays-Bas, une vie tranquille peut alors reprendre, tandis que les persécutions s'accroissent en Allemagne. Les



Affiche de propagande

opposants y subissent une répression sans merci. Les Juifs sont peu à peu exclus de la vie politique et économique avec la mise en œuvre des « Lois de Nuremberg » en 1935. Ces lois excluent les Juifs de leur qualité de citoyen, en entérinant la perte de

leurs droits. Cette violence quotidienne culmine lors d'un déchainement de violence (pogrom) orchestré par les nazis (« Nuit de Cristal » des 9 et 10 novembre 1938). Les sections d'assaut nazies ainsi que les jeunesses hitlériennes ravagent aussi bien les synagogues que les magasins, ou encore les biens personnels des Juifs.

Émigrer devient de plus en plus difficile pour les Juifs qui sont refoulés par les autres nations.

C'est alors que débute la Seconde Guerre mondiale.



La famille Frank

Troisième étape : 1940-1942 (panneaux 14 à 19)

L'invasion de l'Europe par l'armée allemande / Le début de la guerre / Les Frank

L'invasion de la Pologne le 1^{er} septembre 1939 par l'Allemagne nazie précipite le monde dans une Seconde Guerre mondiale. L'Angleterre et la France entrent en guerre le 3 septembre .

Puis, le 10 mai 1940, l'armée allemande envahit et occupe les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et la moitié nord de la France. La répression s'installe et les lois d'exclusion antisémites se multiplient (recensement, port de l'étoile jaune, isolement...), alors que débute la Shoah en Europe orientale. À partir de 1942, à l'ouest, les Juifs arrêtés par milliers sont parqués dans des camps de

transit d'où des convois de déportation les conduisent vers les centres de mise à mort immédiate en Pologne.

Anne reçoit pour son treizième anniversaire un carnet où elle entreprend d'écrire son journal intime. Quelques semaines plus tard, en juillet 1942, Margot reçoit une convocation pour un camp de travail : il s'agit en fait de déportation.

Ses parents refusent son départ et entrent en clandestinité. La famille se cache dans une annexe de l'entreprise d'Otto, préparée à cet effet.



Journal d'Anne Frank

Quatrième étape : 1942-1945 (panneaux 20 à 28)

Le quotidien dans l'Annexe / La rédaction du Journal / La déportation



Bibliothèque pivotante, cachant l'entrée de l'Annexe

Pendant que les rafles et les déportations battent leur plein à Amsterdam et dans toute l'Europe sous domination nazie, les Frank et quatre autres personnes se cachent, pendant plus de deux ans, dans un appartement secret à Amsterdam.

Les clandestins peuvent alors compter sur le soutien et la bienveillance de quatre employés de l'entreprise, qui ont œuvré du mieux possible à l'amélioration de leurs conditions de vie difficiles (apports de nourriture, de lecture, soutien moral, protection...). Leurs protecteurs leur apportent régulièrement des informations de ce qui se passe à l'extérieur et du contexte politique. Anne témoigne dans son journal du quotidien dans l'Annexe, d'une promiscuité étouffante entre chacun de ses membres,

mais son espoir de liberté reste malgré tout intact.

En 1944, un ministre du gouvernement néerlandais en exil à Londres annonce à la radio une collecte prochaine de tous les témoignages existants de cette période de guerre et de répression. Anne, qui rêve de devenir écrivaine, reprend les notes de son journal en améliorant sa rédaction, dans l'espoir d'une publication future.

En août 1944, les clandestins sont dénoncés et arrêtés. Ils sont tous déportés vers Auschwitz. Seul Otto Frank survivra à la déportation.



Reproduction de l'aménagement de la chambre d'Anne dans l'Annexe

Cinquième étape : 1945 à nos jours (panneaux 29 à 32)

La publication du journal d'Anne Frank / Le projet d'Otto / Les années d'après-guerre



Otto Frank

À la Libération, si la joie est considérable pour les populations libérées, les déportés survivants qui reviennent révèlent l'horreur de la Shoah. Leurs voix

sont étouffées par le désir de la majorité de leurs contemporains de « tourner la page » et d'oublier ce sinistre passé.

Dans ce contexte, la publication du Journal d'Anne Frank fait exception. Libéré d'Auschwitz, Otto Frank retourne vivre à Amsterdam. Apprenant la mort de sa femme et de ses deux filles, Otto se voit remettre le journal d'Anne par Miep Gies, qui l'avait conservé précieusement. Il découvre une autre facette de sa fille dont il ne soupçonnait pas l'existence, un talent pour l'écriture, ainsi

qu'une grande lucidité sur sa propre existence et celle de ses semblables. Otto Frank décide alors de réaliser le rêve de sa fille en faisant publier son journal, pour la première fois aux Pays-Bas en 1947.

Cette première édition suscite un intérêt public important. Traduit en plus de 70 langues, le journal deviendra un succès universel.

Dans les années d'après-guerre, l'objectif des nations est, avant tout, de préserver la paix, reprenant les termes du serment des déportés survivants : « Plus jamais ça ! »

Une volonté qui permet la création des Nations-Unies. En 1948, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme est promulguée : elle devient et demeure un objectif universel. En effet, si le nazisme a été vaincu militairement en 1945, le monde actuel porte non seulement les séquelles, mais aussi les germes du Crime contre l'Humanité.



Maison Anne Frank, à Amsterdam

Documents annexes et outils pédagogiques

Bibliographie :

Le racisme / les discriminations

- * MCKEE David, *Noirs et Blancs*, éd. Gallimard Jeunesse, 2016
- * PINGUILLY Yves, *Verdun 1916 – Un tirailleur en enfer*, éd. Nathan, 2008
- * RUIILLIER Jérôme, *Homme de couleur*, éd. Bilboquet-Valbert, 2007
- * Collectif, *Intolérance et racisme, non !*, éd. Bayard, 2004
- * SARN Amélie, *Ce jeudi-là*, éd. Milan, 2002
- * COMBESQUE Marie Agnès, *Le silence et la haine : Racisme, de l'injure au meurtre*, 1997

L'antisémitisme à l'époque de la Seconde Guerre Mondiale

- * POOLE Joséphine et BARRETT Angela, *Anne Frank*, éd. Gallimard Jeunesse, 2015
- * INNOCENTI Roberto, *Rose Blanche*, éd. Les 400 coups, 2010
- * MORPURGO Michael, *Anya*, éd. Gallimard Jeunesse, 2009
- * RICHARD LAURENT et LESTRADE (de) Agnès, *Des étoiles dans le cœur*, éd. Milan, 2009
- * WACHS Pierre et RICHELLE Philippe, *Opération vent printanier*, éd. Casterman, 2008
- * RICHTER Hans, Peter, *J'avais deux camarades*, éd. Le livre de poche Jeunesse, 2008

La question du handicap

- * SOLOTAREFF Grégoire, *Le lapin à roulettes*, éd. École des loisirs, 2000

Le vivre-ensemble / la tolérance

- * BOUJON Claude, *La brouille*, éd. École des loisirs, 2009
- * DELERM Philippe, *En pleine lucarne*, éd. Gallimard Jeunesse, 2009
- * RASCAL, *Côté cœur*, éd. École des loisirs, 2000

La question identitaire

- * Collectif, *Et toi, tu es français ou étranger ? - La nationalité, la nation et l'identité*, éd. Autrement, 2005

La notion de témoignage

- * Collectif, *Un secret de famille*, éd. Belin, 2009
- * Collectif, *La quête d'Esther*, éd. Belin, 2009
- * Collectif, *Dessiner l'indicible autour de « Auschwitz » de Pascal Croci*, éd. Scérén CRDP Poitou-Charentes, 2005
- * BOULANGER Roger, *La déportation racontée à des jeunes – Parole et témoignage d'un ancien déporté*, éd. Scérén CRDP Champagne-Ardenne, 2004
- * VANDER ZEE Ruth et INNOCENTI Roberto, *L'étoile d'Erika*, éd. Milan, 2003
- * SERRES Alain et JARRIE Martin, *Un petit air de famille*, éd. Rue du monde, 2000
- * SPIEGELMAN Art, *Maus – L'intégrale*, éd. Flammarion, 1998



Ouvrages critiques / Documentaires

- * BENSOUSSAN Georges, *Histoire de la Shoah*, éd. PUF, coll. Que sais-je ?, 2012
- * KLARSFELD Serge, *Adieu les enfants*, éd. Mille et une nuits, 2005
- * FORGES Jean-François, *Éduquer contre Auschwitz – Histoire et mémoire*, éd. Pocket, 2004
- * BENSOUSSAN Georges, *Auschwitz en héritage ? D'un bon usage de la mémoire*, éd. Mille et une nuits, 2003
- * LEE Carol, Ann, *Anne Frank, les secrets d'une vie*, éd. J'ai Lu, 2001

Ressources internet :

- * **Espace internet de la Maison Anne Frank d'Amsterdam** : www.annefrank.org

→ Ce site est non seulement consacré à l'histoire de la Maison Anne Frank, mais aussi à ses nombreux projets pédagogiques à visée internationale (en anglais, néerlandais, espagnol et allemand seulement).

→ Site francophone prochainement en ligne : www.AFespacefrancophone.org

→ Page Facebook francophone www.facebook.com/maison.annefrank.espacefrancophone

- * **Site internet du CIDEM** : www.cidem.org

→ Acteur civique engagé, le CIDEM fait de la défense des valeurs démocratiques le cœur de ses activités. Pour ce faire, plusieurs ressources pédagogiques sont accessibles à tout un chacun. Il s'agit notamment de collections d'ouvrages simples pour aborder le thème de la citoyenneté. Ainsi, les collections intitulées « Repères pour éduquer » se déclinent en trois catégories suivant les besoins :

- Pour les 4-7 ans : la collection « Repères pour éduquer des tout-petits »,
- Pour les 8-12 ans : la collection « Repères pour éduquer Juniors »,
- À partir de 12 ans : la collection « Repères pour éduquer ».

Vous trouverez par exemple l'ouvrage illustré : *René, un jeune homme dans la Seconde Guerre mondiale*, qui permet d'aborder les questions liées à cette période historique à travers le témoignage d'un vétéran de cette guerre.

Ce sont également des expositions itinérantes, accompagnées d'outils pédagogiques complémentaires, que possède et prête le CIDEM aux établissements scolaires. Par exemple, l'exposition : *Non à Hitler !*, consacrée à la Résistance du mouvement ouvrier et des syndicats allemands. Ou encore : *Les combattants de l'ombre*, qui apporte un éclairage sur la Résistance en Europe durant la Seconde Guerre Mondiale.

* **Site internet Anne Frank – Graine de mémoire** : <http://www.annefrankguide.net/fr-FR/bronnenbank.asp>

→ Ce site est né de la collaboration du CIDEM avec la Maison Anne Frank, et permet surtout aux élèves de relever des informations sur l'histoire d'Anne Frank, sur la Seconde Guerre Mondiale ou bien sur la Shoah, afin de mener à bien un éventuel exposé dont ils auraient la charge. Le site internet propose des textes, des extraits audio-visuels, ainsi que des liens vers d'autres sites en rapport avec ce sujet.

Pour un éventuel travail en anglais à faire avec les élèves, voici quelques pistes :

* **The Secret Annex Online** : <https://web.annefrank.org/en/Subsites/Home/>

→ Cette page web est consacrée à l'Annexe de la famille Frank, dans laquelle ils sont restés cachés pendant deux ans avec quatre autres juifs allemands.

Il est alors possible de « visiter » une reconstitution de l'Annexe en 3D, de se familiariser avec les différentes pièces grâce à des détails très précis que donnait Anne dans son journal, de trouver de plus amples informations sur les réfugiés de la cachette, mais aussi sur leurs protecteurs etc.

* **Youtube-channel Anne Frank House** <https://www.youtube.com/channel/UCIJAYpfNwjEXuhP3ssj71Ug>

→ Plusieurs vidéos de témoignages sont présentes ici, dont ceux d'Otto Frank et Miep Gies. Cette chaîne Youtube est aussi un partage de projets menés par la Maison Anne Frank.

**BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

la **ligue** de
l'**enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

FÉDÉRATION JURA

la **ligue** de
l'**enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

La Ligue de l'Enseignement nationale fut fondée par Jean Macé en 1866. Laïque et indépendante, la Ligue de l'enseignement réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport.

Mouvement d'éducation populaire, la Ligue agit sur l'ensemble des territoires pour permettre à chacun de comprendre la société où il vit, de s'y situer, de s'y exprimer et d'agir en citoyen.

Les liens qui unissent l'École, socle de la République, et la Ligue de l'enseignement sont très anciens. Reconnue comme mouvement complémentaire de l'École par le ministère de l'Éducation nationale, la Ligue de l'enseignement s'inscrit au plus près du projet de l'enseignant pour pouvoir remplir son rôle éducatif et être force de proposition pour des projets innovants. À travers la culture, le sport, la citoyenneté, la lutte contre les discriminations, nous proposons de nombreux projets d'intervention au sein de l'école.

Pour nous contacter :

Ligue de l'enseignement

280 rue des Violettes – 39000 Lons le Saunier

Déborah Guidez

03 84 35 12 09 / education39@laliguebfc.org



© Collection Maison Anne Frank

Une histoire **ANNE FRANK** *d'aujourd'hui*

Une exposition internationale de la Maison Anne Frank d'Amsterdam

**Un parcours d'histoire et de mémoire
au service des valeurs civiques et citoyennes**

Un événement organisé par :



En partenariat avec :

maison **anne frank**

Avec le soutien de :



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

FÉDÉRATION JURA

